



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du [Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#).

NOTE D'ANALYSE – 14 janvier 2016

VIGNERON David. *Changement politique et espace urbain en Afrique de l'Ouest*, Note d'Analyse du GRIP, 14 janvier 2016, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1922>



NOTE D'ANALYSE

Changement politique et espace urbain en Afrique de l'Ouest

Par **David Vigneron**

14 janvier 2016

Résumé

Depuis le début de la décennie en cours, l'Afrique de l'Ouest voit émerger en milieu urbain des modes de contestation sociale non inféodés aux systèmes partisans. Reposant sur des logiques de tensions générationnelles, ces mouvements ont été à la base d'alternances politiques au Burkina Faso et au Sénégal. Les motifs de cette contestation touchent principalement à la cherté de la vie, à l'amélioration des conditions de vie et aux enjeux de la gouvernance. Ces mouvements semblent en partie liés à un processus de sensibilisation politique ainsi qu'à une lente maturation associative urbaine. De plus, de très fortes inégalités sociales ou spatiales en milieu urbain entre, une élite mondialisée et une majorité paupérisée et « périphérisée » de la population, posent les germes d'un ressentiment antagonique.

Abstract

Political change and urban space in West Africa

Since the beginning of this decade, urban areas in West Africa have seen the rise of new patterns of social protest, with no link to party systems. Based on logics of generational tensions, these movements have been at the core of an alternating political power in Burkina Faso and Senegal. The reasons for this protests are mainly related to the high cost of living, improved living conditions and issues of governance. These movements appear to be partly the result of a significant political outreach process and a slow urban associative maturation. In addition, very high social and spatial inequalities in urban areas between a globalized elite and a majority of the population made poor and peripheral are the seeds of an antagonistic resentment. In this context, the outskirts of the cities stand for the place of urban growing discontent.

Introduction

Les collectifs urbains (tels que « Y en a marre » au Sénégal et « Le balai citoyen » au Burkina) ont joué un rôle majeur dans l’alternance politique dans ces deux pays. D’autres collectifs dans la sous-région se sont prévalus de leur expérience, ce qui témoigne de l’émergence de nouveaux modes de contestation sociale en Afrique de l’Ouest. Ceux-ci sont portés essentiellement par des jeunes urbains, en marge des organisations politiques classiques. Ce phénomène est le fruit d’une forme de logique identitaire née dans les années 1990 au Sénégal, et conceptualisé sous le terme de *bul faale*¹. Le *bul faale* est devenu le catalyseur privilégié d’affirmation de la jeunesse urbaine sénégalaise au début des années 2000. C’est à la fois un phénomène social -- véhiculant des valeurs communes -- et culturel -- reposant sur des vecteurs d’expression artistique (le rap ou la lutte sénégalaise). Il se matérialise par une volonté affichée de changement (social et/ou politique) et une « culture citoyenne de la rue » en quête de reconnaissance². La forte mobilisation électorale, en 2000, sous le mot d’ordre du *Sopi* (Changement)³ a marqué véritablement le passage d’un mouvement de revendications à celui d’acteur du changement.

Après une période de soubresauts sociopolitiques autour des années 2010-2012, durant laquelle les différents régimes politiques d’Afrique de l’Ouest ont été ballottés, on assiste à l’affirmation de ces nouvelles formes de mobilisations sociales déterminantes pour le débat politique urbain en Afrique de l’Ouest. Si les exemples sénégalais et burkinabè offrent une source d’inspiration à d’autres collectifs en gestation dans la sous-région⁴, les situations des contestations politiques urbaines dans les autres pays demeurent contrastées et d’ampleur variable selon les contextes internes. Au Burkina Faso, la contestation populaire du printemps 2011, puis la chute du régime de Blaise Compaoré en octobre 2014 et ses convulsions postrévolutionnaires relèvent d’une lente maturation d’associations ou de collectifs urbains de contestation. Cette maturation a débuté en 1998, après l’assassinat du célèbre journaliste Norbert Zongo.

Dans certains autres pays de la sous-région comme en Guinée Conakry, en Côte d’Ivoire ou au Mali, par exemple, la conjonction des crises structurelles⁵ n’a pas jusqu’ici engendré les mêmes modes de contestation débouchant sur des mouvements sociaux d’une

-
1. En wolof, *bul faale* possède plusieurs interprétations : « laisse faire », « t’occupe pas » ou encore « t’en fais pas » [Havard, 2001].
 2. Pour plus d’informations sur ce point, se référer à [Havard J.-F., 2001].
 3. En 2000, le *Sopi* constituait la base électorale d’Abdoulaye Wade incarnée par la jeunesse urbaine. Le régime socialiste devenant très impopulaire, l’élection présidentielle de 2000 a permis la première alternance au Sénégal avec le passage de témoin entre Abdou Diouf, candidat du parti Socialiste et Abdoulaye Wade [Magrin G., 2007].
 4. Avec la naissance de « Je n’en veux plus » en Guinée Conakry, « Y en a marre, Etiamé » au Togo ou « Y en a marre trop c’est trop au Niger ». Pareillement, des antennes du « Balai citoyen » sont apparues au Togo et en Guinée Conakry.
 5. On peut citer dans l’ordre chronologique, les coups d’État de Moussa Dadis Camara en Guinée Conakry en 2009, l’épilogue du régime de Laurent Gbagbo en Côte d’Ivoire en mai 2011 et la crise malienne qui a débuté par la prise d’Aguelhok en janvier 2012 par le MNLA (Mouvement National de Libération de l’Azawad).

ampleur similaire à celle du Sénégal ou du Burkina Faso. Pourtant, les contextes urbains en Afrique de l'Ouest présentent dynamiques sociologiques et infrastructurelles semblables, en dépit de certaines disparités. Une forte pression migratoire et une planification urbaine en apparence « anarchique » sont les maux souvent signalés⁶ dans les études spécialisées pour caractériser les sociétés urbaines ouest-africaines. La ségrégation et l'étalement urbains y sont aussi à l'origine de tensions pouvant contribuer à la naissance de sociétés antagoniques. En partant des éléments de la trajectoire sénégalaise et burkinabé, cette brève note se propose d'analyser les possibilités d'une duplication ou d'un transfert durables de ces nouveaux modes de mobilisation politique vers d'autres contextes urbains dans la sous-région. En d'autres termes, il s'agit notamment de vérifier en quoi la ville, en tant que contexte générateur de nouvelles pratiques sociales, conjuguée à la prépondérance des jeunes dans les pyramides sociales, opère comme catalyseur des nouvelles mobilisations à portée politique.

6. Cf. Vauthrin J. (1989), *Villes africaines : anarchie et raison d'une architecture*, Paris : L'Harmattan, 224 p. ou Jenkins P. (2013), *Urbanization, Urbanism and Urbanity in an African city: homes spaces and house cultures*, Palgrave Macmillan, 304 p.

1. La maturation des mouvements de contestation

En 2012, le chercheur Scott Straus mettait en évidence l'accroissement des crises électorales accompagnées parfois de violences, à la suite de l'introduction du multipartisme au cours des années 1990 et la compétition qu'elle engendre. Une tension qui est devenue aussi l'indice de mutations profondes au sein de la société civile⁷ ouest-africaine et plus particulièrement en milieu urbain. Actuellement, nous assistons à ce que Mampilly Z. et Branch A. [2015, p. 272] appellent la « troisième vague de contestations africaines », qui aurait débuté en 2005 au Niger avec les premières manifestations contre la vie chère⁸. Elle ferait suite à la première vague apparue dans les années 1950 peu avant la période des indépendances et la seconde, du milieu des années 1980 jusqu'au début des années 1990, période des ajustements structurels et des conférences nationales.

C'est au cours de cette seconde période également que la société civile s'est reconstituée autour de deux pôles de contestation en milieux urbains, à la fois civil et religieux. À la détérioration des conditions de vie⁹ sont venus se rajouter des griefs politiques liés à des « passifs » ou des conjonctures politiques nationales. Ainsi, pour M. Hilgers [2009], l'affaire Norbert Zongo, par exemple, survenue au Burkina Faso en 1998, a « constitué une rupture avec les modes de contestation et d'oppositions populaires qui marquent le quotidien à travers des pratiques disséminées, parfois non conscientes de leur portée politique. Elle a fourni l'occasion d'une nouvelle interprétation de la situation sociopolitique [dans la ville de Koudougou, épiceutre de la crise, et dans l'ensemble du Burkina Faso] ». En effet, l'assassinat, le 13 décembre 1998, de ce journaliste, originaire de Koudougou – la seconde ville du pays –, alors qu'il enquêtait sur la mort mystérieuse du chauffeur de François Compaoré, frère du président burkinabé, avait provoqué un émoi national et international. Ce crime, ébranlera la mansuétude dont jouissait jusque-là le régime de Blaise Compaoré. Norbert Zongo incarnait une forme de journalisme indépendant, d'investigation, particulièrement critique à l'égard des dérives du régime de Blaise Compaoré.

En mettant à nu le climat d'impunité face aux crimes de sang et aux malversations économiques, l'assassinat de Norbert Zongo a été l'élément déclencheur d'une véritable prise de conscience au sein de la population et d'une mobilisation contre la montée de la criminalisation de l'État. Toutefois, malgré leur caractère spontané, les rassemblements suscités par l'affaire Zongo sont aussi la résultante d'un long processus de sensibilisation politique et de maturation associative, favorisé par le contexte urbain.

7. Une définition de Maurice Kamto permet de clarifier le concept de « société civile » : « La sphère sociale distincte de celle de l'État et des partis politiques, formés de l'ensemble des organisations et personnalités dont l'action concourt à l'émergence ou à l'affirmation d'une identité sociale collective, à la défense des droits de la personne humaine ainsi que des droits spécifiques attachés à la citoyenneté ». In Kamto M., (1994), « Les rapports entre État et société civile en Afrique », *Afrique 2000*, p. 47. Il faut préciser que ce concept peut être utilisé à des fins d'inventaire. In Kasfir N., (1998), « The conventional notion of civil society: a critique », *Commonwealth and Comparative Politics*, vol. 36, n° 2, juillet, p. 17.

8. Holzbauer C. (2005), « Manifestations au Niger contre la vie chère », *La Croix*, le 31 mars.

9. L'augmentation du coût de la vie ou encore un faible accès à l'emploi.

Si le phénomène d'accélération et de densification de l'urbanisation est relativement récent¹⁰ en Afrique de l'Ouest, les associations urbaines¹¹ sont aussi anciennes que la ville elle-même [De Marest P. et Poncelet]. Mais, au fil du temps, les liens lignagers qui constituaient le principal déclencheur des regroupements associatifs, ont cédé le pas à l'individualisme et à l'appartenance à une même catégorie sociale. Aussi, le tournant des années 1990 a été marqué par l'émergence d'un nouveau tissu associatif issu des transitions démocratiques. Depuis ce temps, les associations n'ont cessé de croître. Pour cette raison, elles deviennent incontournables en tant que forme d'organisation sociopolitique pour agir et s'exprimer [Brenner L., 2001]. Les mouvements contestataires urbains en Afrique de l'Ouest se sont développés sur le terreau de l'aggravation de la pauvreté infra urbaine et de la déstructuration des solidarités traditionnelles.

Deux types de mouvements contestataires se sont développés sur ce substrat, selon qu'ils sont politiques ou religieux.

Les mouvements de contestation dits « politiques » se caractérisent par une logique dénonciatrice exprimée par des manifestations revendicatives et un activisme militant engagé¹², recourant notamment aux formes d'expression culturelles contemporaines telles que le hip-hop. Les modes d'action passent donc aussi par l'occupation de la rue et des lieux symboliques. Non loin de s'inspirer des Printemps arabes ou encore des « Indignés » (*indignados* en espagnol), les *sit-in* par exemple, demeurent l'expression du malaise urbain ouest-africain. Les mouvements « Y en a marre » ou le « Balai citoyen » sont représentatifs de ces modes d'action, mais ils ont su sensibiliser les foules¹³ bien en amont. Le collectif sénégalais « Y en a marre » est né dans les rues de Kaolack, ville secondaire du pays, située à une centaine de kilomètres au sud-est de la capitale, Dakar.

Au départ, les leaders du groupe de rap Keur-Gui ont mené des actions de contestation contre la « gabegie locale » à travers les médias ou des concerts de sensibilisation. Avec le temps, ce groupe se fera connaître dans tout le pays. À la suite d'une nouvelle coupure d'électricité, le 16 janvier 2011, un mouvement sera officiellement créé autour d'un noyau de rappers dakarois. Il prône « l'engagement individuel dans une communauté civique ou la moralisation du politique »¹⁴. En quelques mois, ce mouvement contribuera

10. Si la constitution des villes est en effet un phénomène ancien en Afrique de l'Ouest, le développement des villes côtières, représentatives de l'urbanisation contemporaine, remonte par contre à l'époque coloniale.

11. Cette appellation recouvre les initiatives plus ou moins structurées de type Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.). Leur structure vise à pallier les carences des pouvoirs publics en matière de gestion du cadre de vie urbain [De Marest P. et Poncelet M., 1999].

12. Source : Dieng M. (2013), « Une jeunesse, deux alternances : De *bul faale* à Y en a marre », *Leral.net*, le 17 janvier.

13. Essentiellement composés de jeunes.

14. Baietto T. (2011), « Au Sénégal, les rappers de "Y en a marre" se veulent les porte-parole de la contestation », *Le Monde*, le 04 juillet.

à favoriser l’alternance politique en 2012¹⁵. Aujourd’hui, le mouvement se positionne comme une « sentinelle de la démocratie »¹⁶ tout comme le « Balai citoyen » au Burkina Faso.

Sur le modèle des collectifs sénégalais et burkinabè, des plateformes similaires sont apparues : le collectif d’artistes « **Y en a marre, Etiamé** », créé en 2012 au Togo, réclamait notamment une réforme du secteur de la culture et la limitation du mandat présidentiel à un seul renouvellement¹⁷. Le mouvement « **Je n’en veux plus** », composé de jeunes issus de partis politiques, de la société civile, du syndicat et d’artistes, créé en 2014 en Guinée Conakry¹⁸, se définit comme un groupe de pression populaire dont l’objectif était notamment l’alternance politique et la transparence à l’occasion des élections de 2015. Enfin, le Collectif « **Y en a marre, trop c’est trop** », créé en juillet 2014, dénonce l’injustice et l’inégalité au Niger. Ses fondateurs ne sont pas connus, mais ils ont principalement une activité de sensibilisation via les réseaux sociaux. Il existe par ailleurs, des antennes du « **Balai citoyen** » en Guinée Conakry et au Togo. Composée de 126 organisations de jeunes de la société civile, l’antenne du « **Balai citoyen** » (CBC) en Guinée Conakry, la CBC est une ONG qui a « pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance en favorisant un dialogue social équitable fondé sur des valeurs démocratiques ¹⁹ ». Leur moyen d’action privilégié est l’utilisation abondante de communiqués de presse ou de lettres d’intention²⁰.

L’antenne du « **Balai citoyen** » au Togo (CIBAL-Togo), coordination composée de nombreux membres de la société civile togolaise, dont l’écrivain Guy Anyinefa et le journaliste Justin Anani, prône également le retour à la Constitution de 1992, limitant le mandat présidentiel à un seul renouvellement. Des dissensions internes ont vu le jour au moment où le coordinateur principal du mouvement Claude Améganvi (responsable du parti des travailleurs – opposition) a souhaité le politiser en le rapprochant du Front Tchoboe, une alliance opportune à l’approche des élections présidentielles de 2015²¹. Lors des élections de juin et de juillet 2015, la Guinée Conakry et la Côte d’Ivoire²² ont connu des épisodes limités de manifestations populaires sans conséquences pour la

15. Inspiré du mouvement *Set Setal* qui prônait à la fin des années 1980 une « opération de moralisation par les jeunes de l’espace public et politique ». Source : [*Ibid.*, Baïetto T. 2011]. Pour plus d’informations, se référer à l’article de McLaughlin F. (2001).

16. *Ibid.*, Barthet É. (2015).

17. Aghu (2012), « Togo : Naissance de Y en a marre version Etiamé », Koaci, le 20 juillet.

18. [Le mouvement « Je n’en veux plus » de l’artiste Elie Kamano se dote d’un Comité de veille](#), *Vision Guinée.Info*, 1er septembre 2014. Composé de jeunes issus de partis politiques, de la Société civile, du Syndicat et d’artistes, le mouvement « Je n’en veux plus » se définit comme un groupe de pression populaire dont l’objectif était notamment l’alternance politique et la transparence à l’occasion des élections de 2015.

19. Groupe Facebook de l’ONG.

20. Amad C., « Guinée : le Balai citoyen interpelle la Cour constitutionnelle », *Le jour Guinée*, le 28 décembre 2014.

21. Source : Afreepress (2015), « CIBAL-Togo exige la démission de Claude Améganvi pour avoir engagé l’association dans une voie autre que celle prévue par les textes », le 13 mars.

22. Deux élections qui verront Alpha Condé et Alassane Dramane Ouattara reconduit pour un second mandat à la suite de leurs victoires au premier tour des scrutins.

stabilité des deux pays. Il s'agissait de manifestations organisées par l'opposition politique, dont les griefs portaient principalement sur le manque de transparence supposé dans l'organisation des élections présidentielles de 2015²³. Les collectifs citoyens indépendants n'y ont joué qu'un rôle limité.

Certains ont fait l'objet de répressions²⁴ (**Y en a marre Etiame** au Togo) tandis que d'autres ont souffert d'une personnification trop importante²⁵. Par ailleurs, ils ont subi indirectement la concurrence d'alliances politiques de circonstance, telles que le « **Mouvement "Sauvons la Guinée"** »²⁶, qui se sont constituées durant la période électorale de 2015. La concurrence à laquelle sont exposés ces mouvements est peut-être à la source de la greffe manquée dans les autres pays de la sous-région.

Les mouvements de contestation dits « religieux », en revanche, deviennent incontournables dans les espaces urbains maliens et nigériens²⁷. En tant que valeur refuge, l'Islam peut constituer une voie encourageante pour les espoirs déçus d'une partie de la population [Doquet A., 2007]. Aussi, la montée de ces associations religieuses tend à créer un « nouvel espace public religieux » [Holder G., 2009]. Au Niger, le discours « islamisant » est très perceptible en milieu urbain. Ainsi, les associations à vocation religieuses se sont développées au sein de la population citadine en sensibilisant de nouvelles couches de la population (de jeunes entrepreneurs ou des femmes, par exemple). Comme le souligne A. Sounaye (2010), « le discours autant que les pratiques participent davantage à l'émergence d'une subjectivité musulmane de plus en plus soucieuse de s'afficher en public ».

L'espace urbain sert de cadre d'émancipation à des clubs de jeunes ou encore à des associations exclusivement féminines d'inspiration religieuse. Au Mali, la crise de 2012 a permis aux associations religieuses musulmanes de se poser en alternative au pouvoir légal. Par exemple, Chérif Madani Haïdara²⁸, « l'imam rouge », est respecté par les

23. En Côte-d'Ivoire : MC/Is/APA (2015), « Une manifestation de jeunes de l'opposition ivoirienne dispersée à Abidjan », *Abidjan.net*, le 10 septembre ou en Guinée Conakry : AFP (2015), « Guinée : nouvelle manifestation de l'opposition marquée par des heurts à Conakry » *Jeune Afrique*, le 7 mai.

24. Togozine (2012), « Etiame monte au créneau », le 7 septembre.

25. « Je n'en veux plus » en Guinée a souffert de la personnalisation trop forte du rappeur Élie Kamano, son fondateur. Source : M. Keita (2015), « Où est passé "Je n'en veux plus" de l'artiste Élie Kamano », *Libre Opinion Guinée*, le 10 juillet.

26. Autour de Sidya Touré de l'UFR (Union des forces républicaines), candidat à l'élection présidentielle de 2015.

27. On peut citer le mouvement Ançar Dine implanté au Mali ou encore l'Association pour la diffusion de l'Islam au Niger (ADINI), particulièrement active en milieu urbain (Maradi, Zinder ou Niamey). Pour plus d'informations, se référer à [Bourdarias F. 2009] et [Cooke J. C., Downie R. 2015].

28. Prédicateur et fondateur du mouvement Ançar Dine (Association malienne pour le développement de l'Islam). Le siège de son mouvement a été implanté en 1991 à Dianguinabougou (cercle de Koulikoro, à quatre-vingts kilomètres au nord-ouest de Bamako), mais la date de sa création n'est pas connue. Source : [Bourdarias F., 2009]. Le 21 février 2011, 36 personnes ont été tuées et 70 autres blessées, lors d'une bousculade au stade omnisports Modibo Keita, où 25 000 personnes s'étaient rassemblées pour suivre le prêche de Maouloud du prédicateur. Source : Fofana. (2011), « Maouloud meurtrier au stade omnisports de Bamako : L'État, les forces de sécurité et l'association Ançar Dine responsable », *L'Indépendant*, le 23 février 2011. Un an plus tôt, une même bousculade eut lieu à Tombouctou faisant quasiment autant de victimes. Source :

Maliens pour ses discours qui pointent « l'immoralité et les pratiques malhonnêtes des politiciens ». En Afrique de l'Ouest, le développement des associations musulmanes en milieu urbain est à mettre en corrélation avec les transformations sociétales des villes. En effet, le projet politique religieux propose une société alternative se rapprochant davantage des repères et des attentes des populations²⁹. Dans ce contexte, les espaces urbains posent des défis géographiques auxquels le discours religieux tente aussi d'apporter des réponses.

2. Une géographie des inégalités sociales ?

Les espaces urbains sont confrontés à de nombreux défis tant géographiques que démographiques. Aujourd'hui, les villes ouest-africaines ne possèdent pas la capacité d'accueil suffisante pour pallier une démographie croissante et rapide. Par exemple, Conakry en Guinée ne comptait que 38 500 habitants en 1950 et on en dénombre aujourd'hui près de 1,6 million selon les estimations préliminaires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH n° 3, 2014)³⁰. Aussi, la part de la population urbaine en Afrique de l'Ouest devrait passer de 47,1 % en 2015 à 65,7 % en 2050 selon les projections de l'ONU Habitat (2014). Cet état de fait est principalement la conséquence de l'abolition partielle des distances physiques par l'amélioration des interconnexions entre les centres urbains et leurs périphéries. Ainsi, la distance moyenne entre des centres urbains de plus de dix mille habitants s'est réduite de 111 kilomètres en 1950 à 33 kilomètres en 2000 [Denis É. et Moriconi-Ébrard F., 2009]³¹. Cette densification du tissu urbain provoque par ailleurs un étalement non planifié de la ville et l'émergence de nouvelles agglomérations. L'agrégation consécutive de la population provenant des périphéries dans un espace restreint occasionne des mutations sociologiques très importantes.

Longtemps l'on a considéré l'exode rural comme la principale explication de la croissance urbaine. Aujourd'hui, ce modèle évolue. Alimentées par des flux inversés³², les zones périurbaines connaissent l'arrivée massive de jeunes couples provenant des zones proches des centres-ville à la recherche de logements moins onéreux. « Dans un contexte de forte natalité, c'est au contraire l'absence d'exode rural qui peut expliquer l'urbanisation laquelle prend dans ce cas, la forme d'une prolifération des petites et des moyennes agglomérations » [Denis É. et Moriconi-Ébrard F., 2009]. En apparence, la morphologie urbaine en Afrique de l'Ouest ne possède pas les contours d'un espace pensé

Maïga A. (2010), « [Maouloud endeuilé à Tombouctou : la liste officielle des 15 morts et des 54 blessés](#) », 22 septembre (publication), le 1er mars.

29. Les associations dites « religieuses » offrent une assistance sociale dans les domaines de la santé (distribution de médicaments), de l'éducation (bourses d'études) et de l'alimentaire (distribution de vivres). Elles mènent aussi des activités de développement (construction de classes, de dispensaires ou de puits). Source : [Hassane M. et al., 2006].

30. Selon les sources, l'estimation de la population de Conakry varie actuellement entre 1,6 million et 2,3 millions d'habitants.

31. Hitimana, L., Heinrigs, P., Trémolières, M. (2011). *West African Futures: Settlement, Market and Food Security*, Sahel and West Africa Club (SWAC) Secretariat/OCDE, n° 1, p. 1.

32. De la ville centre à la périphérie.

et planifié. Or, elle suscite l'attention des urbanistes ou des pouvoirs publics depuis longtemps. Des tentatives de contrôle ont bien été tentées, mais les conditions climatiques cycliques difficiles (l'hivernage) ou encore l'importance de la spéculation foncière informelle restent des entraves importantes à la sécurisation du foncier³³. De plus, les économies locales basées sur le commerce informel ne peuvent croître au même rythme que la population. Par conséquent, les disparités spatiales renforcent les inégalités sociales.

L'exemple de la ségrégation résidentielle à Dakar en est une illustration. En effet, selon une enquête réalisée par Diaz Olvera L. D., Plat D. et Pochet P., (2005), les quartiers résidentiels hébergent 26 % de ménages non pauvres et seulement 9 % de ménages pauvres. Ces derniers se retrouvent majoritairement dans l'espace périurbain³⁴. En étudiant les trajectoires résidentielles des populations dakaroises, on observe outre le caractère endogène du peuplement de Dakar, une mobilité réduite ou une sédentarisation des populations depuis les années 1980. L'installation pérenne représente une donnée importante de la structuration sociale des villes ouest-africaines. La répartition des populations selon le type d'habitat s'effectue de la manière suivante à Dakar : 12 % des individus ont vécu longtemps³⁵ dans le centre-ville, 20 % dans la proche banlieue et 35 % dans le périurbain. La proximité des infrastructures et des services correspond au principal facteur de sédentarisation physique.

En outre, on observe un gradient centre-périphérie au regard de la mobilité des individus. Les habitants du centre de Dakar, noyau ancien de peuplement ont une mobilité réduite dans leur domiciliation contrairement aux populations des périphéries qui ont davantage changé d'adresse. Dans les banlieues lointaines, l'ancrage résidentiel marque la particularité des zones d'extension périurbaine. En outre à la lecture de la structuration sociale urbaine, on constate que les espaces périurbains captent les trajectoires centrifuges provenant du centre de la ville ou de la proche périphérie [Lessault D. et Imbert I., 2013]. Si les espaces périphériques correspondent à des territoires d'installation pérenne, ils dévoilent également des contrastes importants en matière de mobilités journalières. En réalité, la pénibilité accrue des déplacements longue distance des résidents renforce le repli sur le quartier [Diaz Olvera L., Plat D., Pochet P., 2005]³⁶.

Les conditions d'accès au centre-ville varient en fonction du statut social. « Pour les actifs ou les scolaires, les migrations pendulaires pèsent plus lourdement sur les emplois du temps quotidiens, à travers une augmentation de la durée de ces déplacements et la

33. Source : [Chenal J., 2009].

34. « La propension à l'immobilité est relativement élevée par les résidents des périphéries non loties récentes » de Niamey (Niger). Source : [Ravalet É et Vincent-Geslin S., 2015]. Pourtant et selon [Boyer F., 2010], il ne faut pas percevoir les périphéries urbaines comme un espace de relégations. Les trajectoires des mobilités intra-urbaines dans un autre contexte à Ouagadougou (Burkina Faso), par exemple, relèvent du choix et non du désordre.

35. Selon Lessault D. et Imbert I. (2013), nous parlons ici des trajectoires dominantes des individus qui sont demeurés sur presque toute la période considérée (entre 1984 et 2008) dans le même type d'espace résidentiel. Source : Enquêtes « Migration entre l'Afrique et l'Europe » (2008), Institut national d'études démographiques, Dakar.

36. Selon un échantillon de 1 067 personnes interrogées en 2008. Source : [*Ibid.*, 2008].

réalisation d'autres activités hors du quartier s'en trouve limitée, le manque de temps aggravant le manque de moyens » [*ibid.*, 2002]. Ainsi, les périphéries des grandes capitales peuvent être le lieu de la montée du mécontentement urbain. Un substrat né de la réduction des mobilités résidentielles ou de l'étalement urbain. De plus, la forte concentration de l'insatisfaction se conjugue à la faiblesse de l'offre en infrastructures (de services sociaux, d'éducation ou de transports) adéquates. Maintenant, la montée de ce mécontentement s'explique également par d'autres éléments notamment dans les pratiques sociales au quotidien ou encore par des variables sociologiques de la population.

3. Urbanité et dynamiques contestataires

En prenant en compte l'enquête « Migration entre l'Afrique et l'Europe » de l'Institut national des études démographiques de Dakar [*ibid.*, 2008], il est possible de dresser un portrait de la sociologie de populations résidentes en périphérie de la capitale sénégalaise. On y comptabilise une majorité de femmes (60 %), une population dont 81 % des individus ont moins de 55 ans et 77 % sont hébergés chez des proches de l'échantillon interrogé (1 067 personnes). À partir de ces chiffres, il est possible de préciser le profil type de l'habitant de l'espace périurbain. Il s'agirait d'une femme âgée de 35 ans à 54 ans hébergée chez des amis ou de la famille. Au-delà de ces aspects sociologiques, le ferment de la contestation en milieu urbain se situe au premier niveau de la détérioration des conditions de vie et dans un second temps, des pratiques sociales qui contribuent à la politisation des « jeunes suburbains ».

En dehors de l'espace associatif³⁷, les modes de solidarités³⁸, qui constituent encore une soupape de sécurité face à la faillite de la gouvernance, tendent à s'épuiser. De même, la montée du mécontentement dans les couches urbaines paupérisées s'explique par trois facteurs inhérents à la transition sociodémographique dans les espaces urbains : 1) la croissance de la population jeune selon le milieu de résidence ; 2) Une faiblesse du niveau d'instruction ; 3) Des chiffres du chômage important en zone urbaine.

Pour le premier point, la population active des milieux urbains progresse fortement (11 % de croissance entre 2005 et 2011 au Sénégal)³⁹. Globalement, le niveau d'instruction reste faible, car le nombre de personnes n'ayant pas commencé des études à l'université a augmenté entre 2005 et 2011 au Sénégal⁴⁰. En outre, le taux d'activité professionnelle (ou

37. Traitées en première partie.

38. Une forte dépendance des jeunes vis-à-vis des aînés.

39. On observe le phénomène inverse en zone rurale où la population active a diminué de 2 % sur la même période. Source : République du Sénégal, (2014). N.B. : En dépit de nombreuses erreurs constatées dans l'interprétation des données lors de l'analyse de ce document, il reste illustratif de la situation au Sénégal. Par contre, toutes les données exploitées dans ce document ont fait l'objet de pondération si cela s'avérait nécessaire.

40. 1°700 000 en 2005 contre 1°950°000 en 2011. Source : Enquête sur les Priorités au Sénégal, 2005-2011 repris de République du Sénégal, (2014).

taux d'emploi)⁴¹ des populations jeunes en milieu urbain est de 31 % en 2011. Ce taux d'emploi varie fortement selon la catégorie d'âge à Dakar. Au demeurant, 29 % des 20-24 ans sont occupés professionnellement tandis que ce taux augmente pour la catégorie des 30-34 ans (48 %). À l'échelle nationale, ce taux a baissé de 2 % entre 2005 et 2011⁴². En juxtaposant ces chiffres de l'emploi en zone urbaine avec la croissance de la population jeune et du niveau d'instruction, nous nous apercevons qu'il y a une dégradation globale de la condition sociale des jeunes urbains.

De plus, le taux d'activité des jeunes est inférieur en ville que dans les zones rurales en 2011 (34 % contre 50 %). Le secteur agricole possède une capacité d'absorption de la main-d'œuvre plus importante que le secteur tertiaire urbain. Pourtant, le secteur tertiaire représente 49 % des jeunes en activité professionnelle. En outre, ces chiffres ne prennent pas en compte le taux d'occupation professionnel informel urbain. Souvent, les jeunes peuvent aider leurs aînés ou leurs proches dans une tâche quelconque contre rémunération. Autre point, la durée moyenne de période sans emploi en ville est deux fois supérieure à celle observée en milieu rural. Parmi les jeunes inactifs, 40 % ont cessé toute recherche active d'activité professionnelle par découragement. Pour conclure, entre la faiblesse de l'accès à l'emploi, la détérioration de la condition sociale des jeunes ainsi le découragement de chercher un nouveau travail, les jeunes suburbains ont adopté des pratiques sociales quasi citoyennes pour pallier à ces états de fait.

À la base, le « Balai Citoyen » ou « Y en a marre » sont des mouvements qui ont fondé leurs actions citoyennes sur l'utilisation des réseaux sociaux, l'organisation de débats ou sur des cours de techniques de mobilisation. D'une certaine façon, ils ont contribué, grâce à leur rôle de « sentinelle », à renforcer le rôle de certaines pratiques sociales déjà existantes en Afrique de l'Ouest. Si l'objet « politique » intéresse peu, il se pratique au jour le jour en dehors des périodes électorales. Au premier plan, les discussions entre amis ou « grins »⁴³ sont des lieux de socialisation importants. Lieu de débat, le « grin » est un vecteur de l'information très important dans la sous-région⁴⁴. « Dans un contexte marqué par la violence institutionnelle et politique, la crise de l'emploi et du système urbain, ces "grins" » renvoient à une culture de la rue fabriquée par les jeunes en rupture avec les

41. Les personnes occupées sont les personnes qui ont effectivement un emploi rémunéré, qu'il s'agisse d'un emploi à temps plein ou à temps partiel.

42. 44 % en 2011 contre 42 % en 2005.

43. Le « grin » est un lieu de discussion où les protagonistes se retrouvent tous les jours pour parler de l'actualité ainsi que de la vie publique et privée des gens. Pour chaque membre, il constitue un réseau personnel de relations effectives et individualisées où la participation comporte toujours une obligation morale d'assistance mutuelle à la demande des autres membres. Source : [Bouju J., 2000].

44. Le terme « grin » est le nom communément utilisé pour cette pratique au Mali mais aussi dans l'ouest du Burkina Faso (à Bobo Dioulasso) et plus récemment à Ouagadougou. Source : [Kieffer J. 2006]. Il revêt d'autres terminologies en Afrique de l'Ouest mais la dégustation du thé constitue un moment de socialisation très répandue dans la sous-région. Il se distingue des autres pratiques sociales que nous avons soulignées précédemment (le set setal ou le *bul faale*), car il s'est ancré durablement dans les cultures ouest-africaines.

pratiques postcoloniales⁴⁵ ». Peut-être, la source du ferment de la contestation se situe ici. Plus généralement, les très fortes inégalités sociales ou spatiales en milieu urbain entre une élite mondialisée et une majorité de la population occasionnent un ressentiment antagonique. Celui-ci s'incarne la plupart du temps sous la forme d'une contestation latente pouvant mener à une contestation physique (des manifestations ou des *sit-in*) en cas de déviation institutionnelle⁴⁶ de la part du pouvoir central.

45. Biaya T. K. (2000), « Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa) », *Politique africaine*, n° 80, p. 12-31. Repris de Kieffer J. (2006).

46. Sont pointés principalement les changements constitutionnels actuels.

Conclusion

Les dynamiques de mobilisation urbaines se multiplient dans l'espace ouest-africain autour d'enjeux liés à la réforme des institutions, à la citoyenneté et à la consolidation de la démocratie. Non seulement les mouvements de contestation urbains développent des formes innovantes d'actions revendicatrices (l'utilisation des réseaux sociaux, l'organisation de débats ou des cours de techniques de mobilisation), mais aussi contribuent à être de « véritables forces de transformation sociale » [Leblanc M. N. et Gomez-Perez M., 2007 ; Assogba Y., 2010]⁴⁷. Toutefois, malgré les actions de sensibilisation menées par ces mouvements, les propositions de solutions alternatives restent principalement cantonnées aux aspects de veille citoyenne (ou de « sentinelle »). De manière corollaire, il reste à savoir si le substrat constitutif de ces mouvements perdurera ou ne fera pas l'objet de récupération politique.

Le développement des mouvements en Afrique de l'Ouest n'a pas réussi à s'enraciner suffisamment pour que les synergies contestataires contribuent au « changement politique ». Certains ont fait l'objet de répressions⁴⁸ (Y en a marre Etiame au Togo) et d'autres ont souffert d'une personnification trop importante⁴⁹. Aussi, ils ont subi indirectement la concurrence d'alliances politiques de circonstance telles que le « Mouvement "Sauvons la Guinée" »⁵⁰ qui se sont constituées durant la période électorale de 2015. La concurrence à laquelle sont exposés ces mouvements est peut-être à la source de la greffe manquée dans les autres pays de la sous-région. Néanmoins, le niveau de structuration du tissu associatif plus conséquent au Burkina Faso ou au Sénégal a démontré que les mobilisations de contestations pouvaient aboutir à enclencher une alternance politique. La détérioration des conditions de vie en périphérie des villes et la faiblesse de la structuration associative dans les autres pays de la sous-région concourent pour l'heure encore au maintien des systèmes politiques en place. Cependant, les ingrédients d'une montée en gamme de la contestation en zone urbaine sont réunis. La croissance démographique, l'aggravation de l'isolement des périphéries par rapport au centre-ville ou encore la dégradation de la condition sociale des jeunes urbains constituent des facteurs augmentant la défiance des administrés vis-à-vis des gouvernants. La collusion des opérations de sensibilisation des mouvements de contestation avec les pratiques sociales citoyennes au jour le jour pourront à terme devenir les éléments déclencheurs d'une véritable déstabilisation des pouvoirs en place.

* * *

47. Repris de Touré I. (2014).

48. Togozine (2012), « Etiame monte au créneau », le 7 septembre.

49. « Je n'en veux plus » en Guinée a souffert de la personnalisation trop forte du rappeur Élie Kamano son fondateur. Source : M. Keita (2015), « Où est passé "Je n'en veux plus" de l'artiste Élie Kamano », *Libre Opinion Guinée*, le 10 juillet.

50. Autour de Sidya Touré de l'UFR (Union des Forces Républicaines), candidat à l'élection présidentielle de 2015.

Bibliographie

- Assogba Y. (2010), « Théorie systémique de l'action sociale et innovation sociale », Université du Québec en Outaouais (UQO), Série : Recherches, n° 31, p. 1-14.
- Beudais V., Chauzal G. (2011), "The 2010 coup d'État: A praetorian regulation of politics?", *African Affairs*, Vol. 110, Issue 439, p. 295-304.
- Bouju J. (2000), « Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali) », *Autrepart*, n° 14, p. 143-163.
- Bourdarias F., (2009), « Construction religieuse du politique. Aux confins de Bamako (Mali), *Civilisations* [En ligne], 58-2, mis en ligne le 30 décembre 2012. URL : <http://civilisations.revues.org/pdfindex2070.html>
- Boyer F. (2010), « Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiel des ouagalais : vers une insertion urbaine ségréguée ? », *Revue Tiers Monde*, Presse Universitaire de France, p. 47-64.
- Brenner L. (2001), *Controlling Knowledge, Religion, Power and Schooling in a West Africa, Muslim society*, Bloomington, Indiana University Press, 359 p.
- Busquet G. (2012), « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie », *Justice spatiale | Spatial justice*, n° 5, 11 p.
- Cissokho T. et S. (2011), « Y'en a marre. Rap et contestation au Sénégal », *Multitudes*, n° 46, p. 26-34.
- Chenal J. (2009), *Urbanisation, planification urbaine et modèle de ville en Afrique de l'Ouest : jeux et enjeux de l'espace public*, Thèse, École polytechnique de Lausanne, 570 p.
- Cooke J. C., Downie R. (2015), *Religious Authority and the State Africa*, Centre for Strategic and International Studies (CSIS): Washington, 122 p.
- Coulibaly F. (2013), « Recompositions des territoires politiques et gouvernance urbaine : le cas de la ville de Bamako (Mali) », Thèse de doctorat, Université de Rouen, 520 p.
- De Marest P. et Poncelet M. (dir., 1999), *Les associations urbaines en Afrique de l'Ouest. Types, fonctionnement et initiatives en matière de développement*, CIUF-AGCD, 100 p.
- Denis É. et Moriconi-Ébrard F. (2009), *Dynamique de l'urbanisation, 1950-2020 : approche géo-statistique. Afrique de l'Ouest*, Africapolis, AFD, 124 p.
- Diaz Olivera L., Plat D., Pochet P. (2002), « Étalement urbain, situations de pauvreté et accès à la ville en Afrique subsaharienne. L'exemple de Niamey », in Buissonière Y., Madre J.-L. (Eds.), *Démographie et transport : villes du Nord et villes du Sud*, Paris : L'Harmattan, p. 147-175.
- Doquet A. (2007), « Des sciences humaines de l'islam. Une voie de la recherche malienne », *Cahiers d'études africaines*, n° 186, p. 371-389.

Hassane Moulaye et al, (2006), *Étude sur les pratiques de l'Islam au Niger*, République du Niger, DANIDA, rapport provisoire, 78 p.

Havard J.-F. (2001), « Ethos *bul faale* et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique Africaine*, p. 63-77.

Hilgers M. (2009), *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou (Burkina Faso)*, Paris : Karthala. 420 p.

Holder G. (2009), *L'Islam, nouvel espace public en Afrique*, Paris : Karthala, coll. les terrains du siècle, 312 p.

Kieffer J. (2006), « Les jeunes des *grins* de thé et la campagne électorale à Ouagadougou », *Politique africaine*, n° 101, p. 63-82.

Leblanc M. N. et Gomez-Perez M. (2007), « Jeunes musulmans et citoyenneté culturelle : retour sur des expériences de recherche en Afrique de l'Ouest francophone », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 39-59.

Lessault D., (2005), *Périurbanisation et recompositions socio-spatiales à Dakar. Évolution des stratégies résidentielles d'un système métropolitain ouest-africain*, thèse de doctorat de Géographie, Université d'Orléans, 334 p.

Lessault D. et Imbert I. (2013), « Mobilité résidentielle et dynamique récente de peuplement urbain », *Cybergéo*, doc. 662.

Little K. (1957), « The Role of Voluntary Associations in West African Urbanization », *American Anthropologists*, vol. 59, n° 4 (Aug.), p. 579-596.

Magrin G. (2007), « Sopi or not sopi ? », *Échogéo*, Sur le Vif, mis en ligne le 20 juin 2007. URL : <http://echogeo.revues.org/838> ; DOI : 10.4000/echogeo.838.

Mampilly Z. et Branch A., (2015), *Africa Uprising. Popular Protest and Political Change*, Londres, Zed Books, 224 p.

McLaughlin F. (2001) "Dakar Wolof and the Configuration of an Urban Identity", *Journal of African Studies*, vol. 14, n° 2, p. 153-172.

Diaz Olvera L. D., Plat D., Pochet P. (2005), « Marche à pied, pauvreté et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest. Le cas de Dakar », In Buisson M.-A., Mignot D. (Eds), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, De Boeck Université, p. 245-261.

ONU Habitat (2014), *L'État des villes africaines 2014. Réinventer la transition urbaine*, Rapport technique, 278 p.

Ravalet É et Vincent-Geslin S. (2015), « Mobilités, activités et territoires du quotidien à Niamey », *Espace Populations Sociétés* [En ligne], n° 1-2, mis en ligne le 1^{er} juillet 2015. Accessible à l'URL : <http://eps.revues.org/6067>

République du Sénégal (2014), *Diagnostic sur l'emploi des jeunes au Sénégal*, Étude réalisée dans le cadre de l'Initiative conjointe pour l'emploi des jeunes en Afrique, 136 p.

Sounaye A. (2010), « Islam au Niger : de la contestation à la normalisation », *Alternatives Économiques*, Blog Giraf, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Straus S., 2012, "Wars Do End! Changing Patterns of Political Violence in Sub-Saharan Africa", *African Affairs*, Vol. 111, Issue 443, p. 179-201.

Touré I. (2014), « Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest. Étude comparée des mouvements de contestation "Y'en a marre" au Sénégal et "Balai citoyen" au Burkina Faso », *Conférence internationale sur Jeunesse, réseaux sociaux et mouvements sociaux en Afrique - Tunis*, Acte de colloque, Codesria, 36 p.

L'auteur

David Vigneron est chercheur associé au GRIP. Il travaille en particulier sur les questions liées sur les problèmes de sécurité en Afrique de l'Ouest et plus largement sur les processus électoraux en Afrique de l'Ouest.

Avec le soutien du



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire